

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 27 octobre 2025 à 14 h.

**MODIFICATION À LA RÉOLUTION 2025-CA742.04.04.01-R8169 (29 SEPTEMBRE 2025) CONCERNANT LA NOMINATION DES MEMBRES DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

CONSIDÉRANT la résolution 2025-CA742.04.04.01-R8169 (29 septembre 2025) concernant la nomination des membres des comités du conseil d'administration, nommant notamment les personnes suivantes à titre de membres du comité des ressources humaines, pour un mandat débutant le 30 septembre 2025 et se terminant à la réunion du conseil d'administration du mois de septembre 2026:

- Marta Acevedo, membre du conseil d'administration nommée en vertu des alinéas d), e) ou f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;
- Éric Milette, membre du conseil d'administration nommée en vertu des alinéas d), e) ou f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;
- Johanne Hinse, membre du conseil d'administration nommée en vertu des alinéas d), e) ou f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;
- Corentin Sabaut, membre étudiant du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QUE Corentin Sabaut est un employé de l'Université du Québec à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT l'article 12 du document « Comités statutaires du conseil d'administration » relatif à la composition, au mandat et au fonctionnement général de ces comités » qui prévoit que ce comité est composé de trois membres et que le membre étudiant ne peut pas être membre du personnel de l'Université du Québec à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT la nomination de Julie Biron sur le comité d'audit;

CONSIDÉRANT la fin du mandat de Julie Biron et son remplacement par le gouvernement en date du 22 octobre 2025;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de modifier la résolution 2025-CA742-04.04.01-R8169 (29 septembre 2025) de la façon suivante :

1. de remplacer, au quatrième paragraphe du dispositif, le nom de Julie Biron par celui de Jean-Philippe Chenel;

2. de remplacer le sixième paragraphe du dispositif par le suivant :

« 6. de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité des ressources humaines, pour un mandat débutant le 30 septembre 2025 et se terminant à la réunion du conseil d'administration du mois de septembre 2026 :

- Marta Acevedo, membre du conseil d'administration nommée en vertu des alinéas d), e) ou f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;
- Éric Milette, membre du conseil d'administration nommée en vertu des alinéas d), e) ou f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;
- Johanne Hinse, membre du conseil d'administration nommée en vertu des alinéas d), e) ou f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

---

M<sup>e</sup> Éric Hamelin  
Secrétaire général